

Ce CSA marque le début d'une nouvelle séquence pour le SPIP 59. Vous avez, Monsieur le DFSPIP, la lourde tâche d'arriver en poste après une période où le dialogue social, l'intérêt des agents et l'intérêt des publics ont su converger dans une forme d'équilibre vertueux et constructif.

Dans les services, l'heure est malgré tout à l'inquiétude, voire à la peur, tant les mauvaises nouvelles s'accumulent :

- Les placements en garde à vue de CPIP, qui font naître des craintes légitimes sur la capacité de cette administration à protéger ses agents et à garantir les conditions d'un exercice serein de leurs missions ;
- L'arrivée prévue de la loi SURE et les bouleversements qu'elle va entraîner dans les services, dans un contexte plus large de durcissement des politiques pénales, d'extension continue du filet pénal et d'alourdissement mécanique de la charge de travail, sans moyens supplémentaires à la hauteur ;
- La quasi absence de perspectives de mutation, conséquence directe de l'indigence des recrutements de CPIP ;
- Les consignes illégales qui descendent sans aucune remise en question, à quelque niveau que ce soit ;
- Les conditions de travail de certaines antennes, dans des locaux inadaptés, en l'absence parfois de cadres et d'organisation ou, lorsqu'ils sont présents, dans un management lui aussi inadapté et inéquitable ;
- Le recours croissant à l'associatif judiciaire, notamment sur notre territoire, qui conduit à confier des missions exigeant formation, expérience et garanties statutaires à des intervenants qui n'en disposent pas, fragilisant ainsi la qualité de la prise en charge. Rappelons que seul le service public peut garantir une action neutre, compétente et désintéressée ; à l'inverse, ces dispositifs participent d'une logique de fragmentation et font peser le risque d'une privatisation progressive de nos missions.

Ces évolutions ne sont pas neutres. Elles s'inscrivent dans une orientation qui privilégie l'affichage de fermeté, au risque de confondre les missions du service public avec des logiques de communication, voire des ambitions qui le dépassent. Gouverner par la peur n'a jamais renforcé durablement ni la justice, ni la sécurité.

L'énorme machine qu'est le SPIP 59 nécessite un capitaine à la hauteur des enjeux. Mais elle repose avant tout sur des agents qui, chaque jour, tiennent le service, souvent au prix d'une usure croissante.

Nous rappelons avec force que le cœur de notre métier repose sur l'accompagnement, l'écoute et la construction de parcours. C'est cette exigence professionnelle qui permet une réinsertion durable, et donc une sécurité réelle pour la société.

La CGT EPI 59-62, forte de sa représentativité et de son indépendance, a toujours été là en soutien des agents et des services, constante malgré les changements. Nous continuerons à l'être, dans cette instance comme sur le terrain, pour défendre notre idée d'un service public de l'insertion et de la probation de qualité, respectueux des personnes qui lui sont confiées et des agents qui le font vivre au quotidien.